

## VACCINATIONS COURANTES

**Les séances de vaccinations courantes (recommandées par le calendrier vaccinal français) sont gratuites pour tous les Valentinois à partir de 6 ans.**

- > Pensez à prévoir une pièce d'identité et le carnet ou la carte de vaccinations lors de votre venue au centre de vaccinations.
- > Les enfants mineurs sont vaccinés uniquement s'ils sont accompagnés d'un parent.
- > Un certificat de vaccinations peut être établi pour toute personne vaccinée au centre ou ayant transmis un parcours vaccinal validé (carnet de vaccinations).



Retrouvez la liste des vaccins pratiqués sur [valence.fr/vivre-a-valence/sante/centre-de-vaccinations.html](http://valence.fr/vivre-a-valence/sante/centre-de-vaccinations.html)

*La vaccination contre la tuberculose (BCG) et le test à tuberculine ne sont pas pratiqués dans le centre de vaccinations de Valence.*



## CAMPAGNE DE VACCINATION ANTIGRIPPALE

Chaque automne, le service de vaccinations de la Ville de Valence mène une campagne de vaccination antigrippale gratuite.

Retrouvez toutes les dates sur [valence.fr](http://valence.fr).



### PÔLE SANTÉ DE LA VILLE CENTRE DE VACCINATIONS

4 rue du Clos Gaillard  
Du lundi au vendredi,  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h  
04 75 79 22 14  
[vaccination@mairie-valence.fr](mailto:vaccination@mairie-valence.fr)

## PÔLE SANTÉ DE LA VILLE

VILLE DE  
VALENCE

## CENTRE DE VACCINATIONS



VACCINATIONS COURANTES  
À PARTIR DE 6 ANS

VACCINATIONS  
INTERNATIONALES

## VACCINATIONS INTERNATIONALES

**Le centre de vaccinations de la Ville de Valence, agréé centre de vaccinations internationales, accueille, renseigne et propose des vaccinations tout au long de l'année, sur rendez-vous ou lors de campagnes ciblées.**

Les séances de vaccinations courantes ou internationales ont lieu uniquement sur rendez-vous :

> Les mardis et mercredis, de 16 h 30 à 19 h 30

La prise de rendez-vous se fait du lundi au vendredi par téléphone au 04 75 79 22 14 ou par mail à [vaccination@mairie-valence.fr](mailto:vaccination@mairie-valence.fr)

Aucun renseignement d'ordre médical ne sera donné par téléphone.

### Le saviez-vous ?

Le centre de vaccinations internationales de Valence, ouvert à tous les Drômois, est le seul du département.



Plus de deux millions de Français s'envolent chaque année vers les tropiques. Un conseil médical est nécessaire afin d'évaluer les risques sanitaires de la destination, de vérifier les contre-indications liées au voyage (climat, altitude, transport ...) et de **planifier votre calendrier de vaccinations.**

**Le centre de vaccinations de Valence vous accompagne dans la programmation de ces vaccins.** Le médecin vous préconise, si besoin, un traitement contre le paludisme et vous conseille sur la composition d'une trousse à pharmacie adaptée et sur les mesures d'hygiène sanitaire indispensables.

Pour plus de sérénité, il est recommandé d'envisager ces démarches deux mois avant le départ.

### Penser à se protéger fait déjà partie du voyage.

- > Les vaccinations internationales sont payantes. La majorité des vaccins sont fournis sur place (coût entre 38 € et 108 €, sans prise en charge par la Caisse primaire d'assurance maladie). Retrouvez la liste des vaccins disponibles et leurs tarifs sur [valence.fr](http://valence.fr)
- > Le centre réalise également des consultations durant lesquelles des conseils sont donnés pour les voyages sans acte vaccinal. Le forfait voyageur est facturé 27 €.



### ▶ PLANIFIER LES VACCINATIONS

**La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire pour certains pays** et ne peut se faire que dans un centre agréé comme celui de Valence. Elle doit être programmée le plus tôt possible avant le voyage afin de respecter le délai d'immunisation.

Suivant la situation épidémiologique de chaque pays, des vaccinations sont particulièrement indiquées : hépatite A, encéphalite japonaise, méningite ACYW135, typhoïde, rage...

La préparation d'un voyage est également le moment de **remettre à jour les vaccinations courantes** telles que la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la polio et l'hépatite B nécessaires à tous, ainsi que les vaccinations de certains enfants et adolescents : rougeole-oreillons-rubéole, méningite C, pneumocoque, papillomavirus humain...

### ▶ LE CAS DU PALUDISME

Le paludisme est une maladie parasitaire transmise par un moustique qui vit dans les pays tropicaux et pour laquelle il n'existe aujourd'hui aucun vaccin. Il est donc important d'éviter au maximum les piqûres de moustiques (moustiquaires, répulsifs, vêtements amples et longs dès le coucher du soleil) et de prendre un traitement préventif avant, pendant et après le séjour. Il existe plusieurs types de traitements à adapter selon la destination et la durée du voyage. Il convient donc d'en parler avec son médecin traitant ou lors de la consultation au centre de vaccinations.

### ▶ AU RETOUR DU VOYAGE

**Il est important de rester vigilant à votre retour :**

- > Continuez la prise de l'antipaludéen selon la prescription médicale.
- > Devant toute manifestation clinique (fièvre, maux de ventre...) dans les jours ou les semaines qui suivent, n'hésitez pas à consulter un médecin en lui signalant votre voyage.